

Directives et conseils pour l'annonce des écrevisses en Suisse

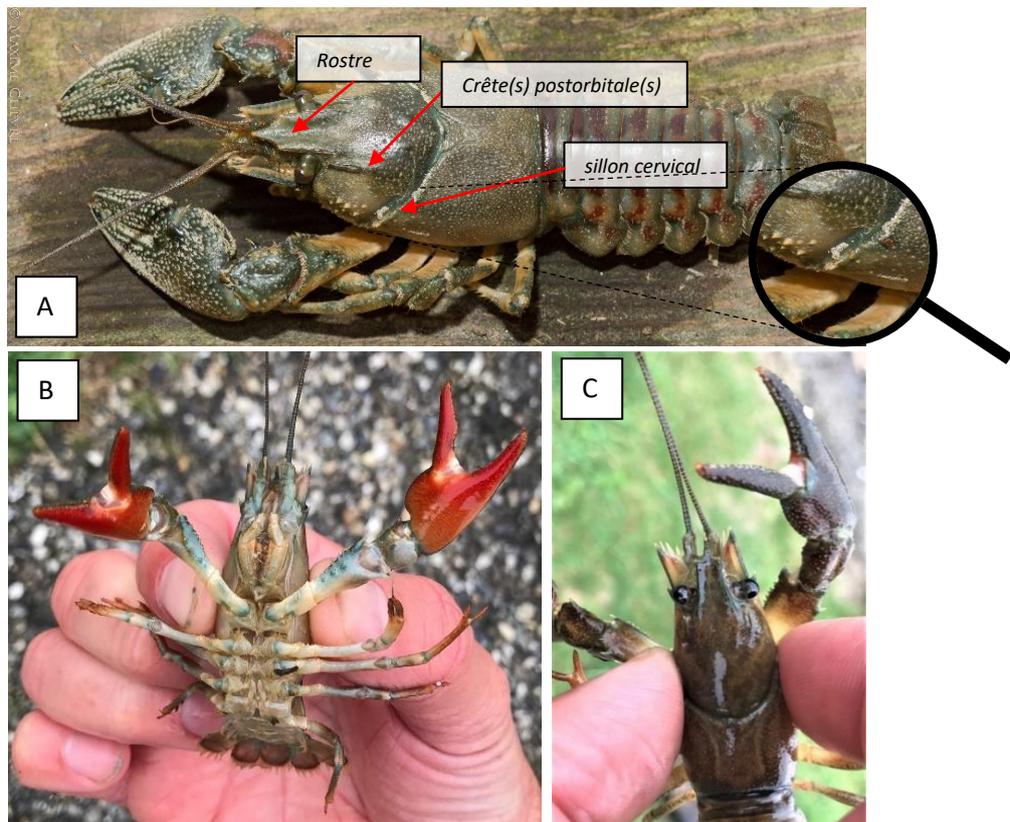
Outils pour la transmission

Vous pouvez transmettre vos observations via **Webfauna** (en ligne ou sur smartphone) ou nous transmettre vos observations dans un fichier Excel. Les observations transmises par e-mail sont toujours possibles, mais doivent remplir certaines conditions (lire ci-dessous).

Conseils pratiques

Ce sont les premières écrevisses que vous signalez à info fauna ou une espèce que vous n'aviez encore jamais vue ? Dans ce cas, merci de joindre à votre observation des photos témoins d'individus **adultes** avec les critères de détermination clairement visibles. Idéalement :

- ✓ photo rapprochée du céphalothorax (crêtes postorbitales et visibles)
- ✓ photo rapprochée des pinces (jointure de la pince visible, toute la pince visible)
- ✓ photo du dessus (rostre visible et net)
- ✓ photo du dessous (couleur du dessous des pinces visible)
- ✓ photo de l'individu en entier



Exemples : A) Photo d'ensemble avec les crêtes postorbitales, le rostre et le sillon cervical clairement visibles. B) Dessous des pinces. C) Photo rapprochée du dessus. *Faxonius limosus* (A), *Pacifastacus leniusculus* (B et C) deux espèces invasives © Maxime Chèvre

Informations minimales

Nos standards nous demandent d'avoir un minimum d'information pour accepter une observation dans la base de données nationale :

- ✓ Une espèce
- ✓ Joindre le complément d'observation s'il existe (une photo, une description, spécialement pour vos nouvelles espèces transmises)
- ✓ La méthode de détermination : à vue, capturée, aux jumelles, sur photo, etc.
- ✓ Une date (au minimum l'année)
- ✓ Des coordonnées précises
- ✓ Un observateur et un déterminateur (si différent de l'observateur) : si c'est la première observation qu'il fournit à info fauna, il doit idéalement communiquer son adresse et son année de naissance (afin de limiter les confusions avec les homonymes). L'e-mail personnel et un numéro de téléphone sont toujours les bienvenus pour recontacter la personne si besoin.
- Facultatif : abondance, sexe les individus, méthodes de recherche, typologie des milieux, ...

Jeune ou adulte ?

Nous avons 4 espèces d'écrevisses indigènes en Suisse et de nombreuses espèces invasives introduites qui continuent de coloniser de nouveaux secteurs. C'est pourquoi il est important de prendre le temps de déterminer les espèces avec certitude. Les jeunes individus (corps de < 6 cm) sont souvent difficiles à déterminer, les critères ne sont pas toujours bien visibles ou formés. C'est pourquoi il est important de documenter une population établie avec des **adultes**.



Ecrevisse juvénile où les critères de détermination ne sont pas encore clairement visibles. © Maxime Chèvre

Photos

Les avantages de la transmission d'images sont nombreux : dans la majorité des cas, ça permet à nos experts de confirmer l'observation et d'accepter rapidement la donnée. Dans le cas où la détermination n'est pas correcte, les experts peuvent alors facilement expliquer à l'observateur ce qu'il devrait faire à l'avenir pour identifier les critères déterminants et s'améliorer. Les images de qualité peuvent ponctuellement servir à la promotion des espèces via les outils ou dans les publications d'info fauna (avec l'accord de l'auteur). Finalement, les images peuvent servir la recherche scientifique, par exemple en entraînant des modèles statistiques de reconnaissance automatique des espèces.

L'idée n'est pas de transmettre des photos systématiquement pour chaque individu ou annonce. C'est surtout important de transmettre des images dans **deux cas de figure** :

1. lorsqu'il s'agit d'une espèce que vous n'avez encore jamais signalée à info fauna (essentiel pour la validation), que vous soyez spécialiste ou non, c'est un standard pour les espèces qui nécessitent un examen rigoureux à la détermination.
2. lors d'un signalement sur un secteur où l'espèce n'était pas encore connue (se référer aux cartes d'info fauna).

Maladies des écrevisses

Pour rappel, nos écrevisses indigènes sont très sensibles aux maladies transmises par les écrevisses originaire d'Amérique (notamment *Aphanomyces astaci*). Il est très important de veiller à ce que le matériel (bottes, filet) soit nettoyé/désinfecté entre chaque session de recherche ou avant la visite d'un nouveau site. Dans de nombreux cantons, l'accès à pied dans un cours d'eau est soumis à autorisation.

Protection et aspects légaux

La protection des écrevisses est régie par l'ordonnance fédérale de la loi sur la pêche. Leur capture nécessite des autorisations délivrées par les cantons.